

rue de 20 mètres de largeur sera ouverte dans l'axe de la cour du départ.

Au nombre des opérations de voirie qui concourront encore à faciliter l'accès de la gare du Nord, figure en première ligne le prolongement de la rue Lafayette, qui doit être continuée ultérieurement jusqu'à la rue de la Chaussée-d'Antin, pour atteindre l'issue qui lui sera ménagée lors du percement de la rue de Rouen. La rue Lafayette viendra déboucher à l'angle nord-est de la place quadrangulaire qui servira de point commun d'arrivée à ces deux grandes artères, au droit de la rue de la Paix, et elle mettra ainsi en communication les parties hautes du 18<sup>e</sup> arrondissement avec les quartiers qui avoisinent la place Vendôme.

Un journal assure que la Compagnie du Dauphiné a été invitée à préparer les études d'un projet destiné à relier le chemin de fer de Lyon à Grenoble à la ville de Chambéry. En dehors de la réduction de parcours qui serait considérable, Chambéry, qui va devenir le chef-lieu du département français, serait mis, par la réalisation de ce projet, en communication directe avec les ports de la Méditerranée et le midi de la France. Ce serait pour la Savoie tout entière un véritable bienfait au point de vue commercial.

Le tribunal correctionnel de Courtray vient de condamner à un emprisonnement de six mois et aux frais du procès six habitants de Dottignies qui s'étaient donnés comme parents d'une jeune fille encore mineure et avaient autorisé son mariage.

Les futurs conjoints ont aussi été condamnés à la même peine.

Au marché aux grains de Lille, de mercredi, il y a eu une hausse moyenne de 1 fr. 4 cent. à l'hectolitre.

La grande fête d'ouverture du Pré-Catelan (Jardins de Lille), offerte à MM. les abonnés, aura lieu le dimanche 13 mai.

On ne sera admis que sur la présentation de la carte d'abonnement.

L'affiche du jour donnera les détails.

On annonce la mort subite de M. Guilbert, maire d'Arleux et membre du Conseil général du Nord.

D'après le dicton qui veut que la bonne venue des fruits à noyaux soit subordonnée à la température du 1<sup>er</sup> jour de mai, nous pouvons nous attendre cette année à une bonne récolte de cerises et de fruits.

Depuis quatre jours que l'on ressent enfin l'influence du printemps, la végétation a fait de très sensibles progrès. Puisse le mois de mai finir comme il commence!

### FAITS DIVERS.

Le Droit rapporte le fait suivant :

Le nommé P... est un des plus adroits voleurs à la tire que l'on connaisse. Habile à se travestir, à se grimer, il a été arrêté et condamné plusieurs fois sous des noms différents.

En dernier lieu, après avoir subi une nouvelle condamnation, P... sortit de prison; mais, en vertu de sa condamnation, il était encore soumis à la surveillance. En conséquence, on lui assigna une localité où il devait résider. L'existence confinée dans une petite ville n'était pas du goût de l'aventurier; il rompit son

ban et vint à Paris, seul théâtre digne de ses exploits.

La police possédant son signal ment, P... comprit qu'il lui fallait, pour échapper aux Argus, un déguisement parfaitement disposé. Il se transforma donc de fond en comble, s'ajusta une paire de favoris en côtelettes et couvrit ses yeux de lunettes vertes. Malgré toutes ces précautions, il fut reconnu et arrêté par un agent du service de sûreté qui le conduisit au dépôt de la Préfecture. Hier, P... fut extrait du dépôt et mené chez un commissaire de police qui devait l'interroger.

Il y avait eu ce moment dans le bureau beaucoup de monde, et le commissaire était occupé d'une affaire assez importante. Profitant d'un moment où l'attention s'était détournée de lui, P... s'esquiva sans être aperçu. Quelques instants après, il montait dans un omnibus sur le quai Saint-Michel. Par un singulier hasard, l'agent qui l'avait arrêté se trouvait alors dans cet endroit et attendait le passage d'une voiture. Dans l'homme qui escaladait le marche-pied, il lui sembla reconnaître le voleur en rupture de ban qu'il croyait enfermé au Dépôt.

A tout hasard il entra dans l'omnibus sur les pas du personnage, qui ne se doutant de rien et se croyant suivi d'un voyageur inconnu, s'assit paisiblement dans une stalle. La stalle faisant vis-à-vis était vide. L'agent s'y plaça. Alors eut lieu une scène bizarre et tout à fait énigmatique pour ceux qui n'y étaient pas intéressés. Sous le regard de l'agent obstinément fixé sur lui, le voleur s'agitait, tressaillait, comme l'oiseau fasciné par un serpent. Son vis-à-vis eut pitié de lui et lui dit à mi-voix.

— Descendons, monsieur, nous avons à causer ensemble. A ces mots, le trouble de l'aventurier s'accrut. — Ne voyez-vous pas, dit une compatissante voyageuse, que monsieur se trouve mal? Il faut lui faire respirer des sels. Et elle tira de sa poche un flacon; mais l'agent lui arrêta le bras en lui disant: C'est inutile, madame; je connais parfaitement le tempérament de monsieur, le grand air le remettra. N'est-ce pas P..., ajouta-t-il, que je sais ce qu'il vous faut? — Oui, oui, grommela le voleur en descendant avec l'agent et en laissant très-intrigués les voyageurs de l'omnibus.

Cette fois, l'inculpé a été surveillé avec soin, et, après son interrogatoire par le commissaire, écroué au dépôt de la préfecture de police.

Le 23 février dernier, le sieur Nicolas, propriétaire à Saulcier, au hameau de Saulx-les-Chartreux (Seine-et-Oise), était venu à Longjumeau assister au tirage au sort des jeunes gens de la classe. A son retour, il fut mordu par un chat que l'on reconnut atteint d'hydrophobie, et, après avoir étouffé l'animal dans ses bras, il fit immédiatement cautériser sa blessure par un médecin.

Malgré cette précaution, sa position donnait de vives inquiétudes, lorsque, dans la nuit du 22 au 23 courant, il fut pris d'un accès de rage des plus violents. En proie à l'exaltation la plus vive, il se saisit de son fusil et le déchargea sur un sieur Montanger, son voisin, qui se trouvait là pour le surveiller, avec plusieurs autres personnes. Montanger ne fut pas atteint.

N'ayant plus de capsules, Nicolas s'arma d'un sabre et porta un coup à l'un de ses gardiens, le sieur Guérard, dont la blouse seulement fut fendue.

Chacun alors prit la fuite, et le malheureux enragé s'enferma dans sa chambre, menaçant de mort quiconque oserait entrer chez lui.

Les gendarmes Boiteau et Fageolle arrivèrent sur ces entrefaites. Un carreau de la croisée fut cassé, l'on pénétra dans la chambre, et, avec l'aide d'un des membres du conseil muni-

cipal, l'hydrophobe fut désarmé. Il s'était déjà fait trois blessures au ventre avec son sabre, mais sans gravité.

Transporté sur un lit et gardé à vue, il mourut quelque temps après et dans l'état le plus déplorable. Il laisse une veuve et trois enfants, dont l'aîné n'a que treize ans.

— On écrit de Lyon, le 2 mai :

L'instruction de l'épouvantable affaire de Saint-Cyr a été close samedi dernier. Hier, 1<sup>er</sup> mai, sur le réquisitoire de M. le procureur impérial Roquette et l'ordonnance conforme de M. Morano de Jouffray, juge d'instruction, les nommés : 1<sup>o</sup> Joannon (Jean), âgé de 33 ans, propriétaire cultivateur à Saint-Cyr; 2<sup>o</sup> Deschamps (Antoine), 47 ans, propriétaire et tailleur de pierres au même lieu; 3<sup>o</sup> Chrétien (Jean-François), 44 ans, propriétaire et tailleur de pierres au même lieu; 4<sup>o</sup> Viard (Marie), femme Deschamps, 43 ans; 5<sup>o</sup> Pernoud (Antoine), femme Chrétien, 46 ans, ont été renvoyés devant la chambre des mises en accusation de la cour impériale de Lyon, sous la prévention, les trois premiers, d'assassinat de la dame Desforge, de la veuve Gayet et de Pierrette Gayet; 2<sup>o</sup> de viol sur la personne de ces deux dames et de vol; les deux dernières de complicité de vol par recel.

C'est le lundi 4 juin que s'ouvriront les débats de cet horrible drame, qui n'a pas cessé un seul jour, depuis le 14 octobre, de préoccuper l'opinion publique. Plus de 400 témoins ont été entendus, et sous l'action incessante des chefs du parquet de la cour et de première instance, MM. Gault et Roquette, le jour a pu enfin apparaître dans cette ténébreuse affaire.

M. le procureur général Gault, assisté de M. de Pandière, l'un de ses substituts, soutiendra l'accusation.

— On lit dans le *Gleaner du Haut-Rhin* :

On nous informe que, depuis mercredi dernier, les ouvriers de la filature de M. Hofer sont en grève. Cette petite filature a été produite, nous cit-on, par une affiche placardée dans les différentes salles de l'établissement, et informant les travailleurs que, dans un mois d'ici, de nouvelles machines, appelées *selfactings*, seront introduites par le fabricant, et que, par suite de ce changement, un certain nombre d'entre eux auront à se pourvoir ailleurs pour trouver de l'occupation, tandis que ceux qui en conservera gagneront jusqu'à 1 fr. 20 c. de plus par jour qu'autrefois. Malgré toutes les explications qu'on leur a données sur la nécessité dans laquelle se trouvent les fabricants de faire des améliorations, en introduisant ces puissantes machines dans leurs établissements, afin de se mettre en état de supporter la concurrence, les ouvriers ont persisté à ne pas vouloir reprendre leur travail.

Un assassinat commis à Strasbourg, le 30 avril, rappelle, avec une analogie frappante, les crimes dont la rue Sainte-Anne et, plus récemment, la rue des Filles-Dieu, à Paris, ont été le théâtre. Là-bas, comme ici, le meurtrier est un de ces gredins cyniques assez vils pour rechercher gratuitement, après l'heure des trafics honteux, les faveurs des filles perdues, et qui, par une étrange contradiction, passent de l'abjection au crime.

Voici les détails que nous trouvons dans le *Courrier du Bas-Rhin* :

Un jeune homme de vingt-quatre ans, le nommé Emile M..., appartenant à une famille aisée et honorable de Labroque, près de Schirmeck, et vivant en dernier lieu à Strasbourg,

sans profession, après avoir exercé pendant quelque temps la profession de clerc de notaire, entretenait depuis longue date des relations avec une fille saumaise nommée Delphine Bauch, originaire de Dusseldorf, demeurant rue du Vieux-Marché aux-Vins, 26, au second étage. Cette union fut souvent troublée par des discussions auxquelles donnaient lieu la conduite de cette fille et la jalousie de son amant.

Dans la soirée de lundi dernier, Emile M..., indigne et préoccupé, entra après son dîner dans son domicile, rue des Hallebardes, 10, et allait se mettre au lit, lorsque le propriétaire lui remit une lettre de la fille Delphine Bauch, qui parut vivement affecter. Il sortit aussitôt de chez lui, après s'être muni d'un petit revolver, et se présenta vers sept heures et demie au domicile de sa maîtresse. Il frappa, et elle vint elle-même lui ouvrir la porte. — Après avoir échangé quelques paroles avec Delphine, chez qui se trouvaient deux visiteurs, il la menaça de son pistolet.

Celle-ci effrayée se retira vivement vers le fond de l'appartement, mais, en se retournant, elle reçut presque à bout portant dans le dos la décharge du pistolet de M...; Delphine s'affaissa sur son canapé; l'un des visiteurs courut chercher un médecin, pendant que l'autre restait près du corps en compagnie de M..., qui sortit de la chambre après s'être arrêté à peu près dix minutes, et après avoir déclaré qu'il se constituerait prisonnier.

Des soins furent donnés à la victime par deux docteurs; mais, déposée sur son lit, elle expira presque immédiatement, sans avoir pu prononcer une seule parole.

Son cadavre a été transporté le soir même à l'hôpital civil.

Emile M... se rendit d'abord chez un des membres de sa famille et y raconta le crime qu'il venait de commettre; il revint à son domicile de la rue des Hallebardes, où la police vint l'arrêter pour le conduire à la Prison-Neuve.

M. le procureur impérial et M. le juge d'instruction ont procédé aussitôt à son interrogatoire. Il a fait les aveux les plus complets.

— On écrit de Cassis, le 29 avril, au *Sémaphore de Marseille* :

Un fâcheux événement est venu troubler la tranquillité de notre petite ville.

Hier, vers six heures du soir, la voiture qui fait le service des voyageurs entre Marseille et Cassis avait franchi sans encombre le passage le plus rapide de la montagne, lorsque, arrivés à environ 200 mètres de la ville, l'essieu de l'arrière-train s'est brisé et a fait éprouver à la voiture une violente secousse qui l'a renversée sur le bord de la route. Les chevaux, épouvantés, se sont emportés, entraînant avec eux l'avant-train qui s'était dégagé de son pivot. Ils avaient déjà parcouru une distance de 100 mètres, et allaient inévitablement écraser une vingtaine d'enfants qui se trouvaient sur leur chemin, lorsque le brigadier de gendarmerie Racine, que le hasard amenait là au même instant, sans calculer le danger, ne consultant que son courage, s'élança au-devant des chevaux et réussit à saisir les guides, qui lui ont permis de s'en rendre maître.

Ceux-ci, mis en lieu de sûreté, le brigadier, accompagné d'une partie de sa brigade, s'est de suite porté au secours des pauvres voyageurs, qu'il a retirés de la voiture les uns après les autres. Tous ont été plus ou moins contusionnés, mais leurs blessures sont sans gravité. Le conducteur seul, lancé de son siège sur le pavé, a été relevé dans un état pitoyable. Transporté sur-le-champ dans une chambre de la caserne de gendarmerie, voisine du théâtre de l'événement, ce malheureux jeune homme, fils du pro-

une admirable succession des plus belles mélodies d'Orphée.

M. de Paradis poussa un cri, et, jetant les bras autour du cou de sa fille, il dit avec l'expression du plus profond désespoir :

— Ah! ma pauvre, ma chère enfant, c'est donc vrai, ce que je crains depuis si longtemps avec une si amère douleur! Le miracle ne se confirme pas; ma Thérèse est aveugle, et restera aveugle toute sa vie!

— Père! s'écria-t-elle se levant avec horreur, père, tu sais...

— Je sais que tu es aveugle, interrompit-il en la pressant dans ses bras; viens, ma pauvre fille, viens, et sois sans crainte. Ton père est toujours là, pour te servir de guide et d'appui, pour te prêter ses yeux. O mon enfant, mon enfant, Dieu pardonne à ceux qui ont entretenus dans nos cœurs ces longues espérances! Maintenant tout est perdu, c'en est fait; tu es et tu resteras aveugle, et ton pauvre père ne peut que pleurer sur toi.

On avait écouté avec un profond attendrissement cette douloureuse explosion de l'amour paternel; et là on voyait des dames porter à leurs yeux leurs mouchoirs de batiste, on entendait des paroles sympathiques proférées à demi-voix.

Seul, le professeur Barth ne cédait pas à l'émotion générale; quand il vit, à la pâleur de son ami Ingenhaus, que ce dernier partageait cette compassion pour un père désolé, un sourire sardonique contracta sa dure physionomie.

— Cher ami, murmura-t-il, je viens d'opérer sur ce M. de Paradis une cure pour laquelle toute la faculté me doit une adresse de remerciements. Je pense que j'ai tenu parole et que l'honneur de la science est sauf.

En ce moment, un cri perçant s'échappa des lèvres de Thérèse; par un mouvement impétueux, elle tenta de s'arracher des bras de son père.

— Lâche-moi! Je ne suis pas aveugle! Je suis guérie! Mesmer m'a rendu la vue; mais ce que je vois est effrayant, oh! bien effrayant!

Et, avec un gémissement sourd, elle retomba évanouie sur le sein de M. de Paradis.

Il la souleva, tourna vers le public un visage contracté, pâle, suppliant, salua d'un léger mouvement de tête, puis sortit d'un pas chancelant avec son triste et touchant fardeau.

Chacun le suivit des yeux dans un silence attendri, jusqu'à ce que la porte se fût refermée. Puis ils se levèrent tous bruyamment.

Le spectacle était fini, mais non la querelle. Tout en se frayant à grand-peine, à côté d'Ingenhaus, un chemin à travers la foule qui se pressait à la sortie, le professeur Barth eut le dépit d'entendre beaucoup de personnes notables déclarer qu'elles étaient pleinement convaincues de la guérison de la jeune aveugle, qu'il n'y avait pas de doute que Mesmer ne lui eût rendu la vue.

### V

#### LA CATASTROPHE.

On ne parvint qu'après de longs efforts à tirer Thérèse de son profond évanouissement; on l'avait étendue sur le divan de sa chambre, où sa mère en l'armes l'entourait de tendres soins, tandis que son père, à la mine grand-euse et le regard sombre, se tenait debout auprès d'elle, attendant son réveil.

Elle ouvrit enfin les yeux en poussant un pro-

fond soupir et regarda autour d'elle d'un air surpris.

— Où suis-je? murmura-t-elle.

— Dans ta chambre, auprès de ta mère! s'écria madame de Paradis se penchant sur sa fille et lui couvrant le visage de pleurs et de baisers.

— Non, non, je suis dans la salle de concerts, dit-elle d'une voix faible et comme dans un songe; ils sont tous là, serrés les uns contre les autres; ils me regardent curieusement avec ces glaives froids qu'ils nomment des yeux et qui ont fait, hélas! tant de mal à mon cœur. Ils sont là à battre des mains comme des sauvages, dans leur joie enfantine d'entendre les larmes et les soupirs de mon âme se traduire en musique... Mais il faut que je parle, il le faut! Lâche-moi, leurs yeux me raillent! J'ai repris mes sens, laissez-moi me remettre au piano et jouer.

Elle voulut se lever, mais son père la recoucha sur les coussins.

— Reste, ma pauvre enfant! c'est en vain que tu cherches à nous abuser; aie confiance en tes parents et reconnais ton erreur. Tu n'es plus dans la salle de concerts, et, si tu pouvais voir, tu saurais que ta mère ne te trompe pas, que tu es réellement dans ta chambre. Tu ne nous as caché la vérité que par complaisance pour Mesmer; la cure n'a pas réussi, tu es toujours aveugle.

— O mon Dieu, sa voix et ses paroles respirèrent la vérité, et pourtant il sait bien que c'est un mensonge! s'écria-t-elle avec un cri éreint et douloureux. Puis, se levant avec impétuosité, elle se plaça en face de ses parents. Je me rends compte de tout maintenant, poursuivait-elle hors d'haleine. Tout à l'heure mes sens étaient en-

core trop affaiblis; mais me voilà éveillée et je vois tout! Oui, mon père, je vois là, à la fenêtre, les plantes fleuries que Mesmer m'a apportées hier; la est mon piano, dont les touches noires et blanches semblent m'appeler. Deux livres ouverts sont sur la table placée au milieu de la pièce et couverte d'un beau tapis aux couleurs éclatantes; là sont des dessins, des peintures et des gravures. O mon père, dis, n'ai-je pas bien vu?

— Tu connais la disposition de ta chambre; voilà pourquoi ta description est si fidèle, répondit-il, haussant les épaules.

— Et puis, je vous vois aussi tous les deux. Je vois le doux visage de ma mère, tourné vers moi avec un tendre intérêt, et ses yeux qui ont versé des larmes à cause de moi. Je vois la figure sévère et grave de mon père; ces nuages qui l'assombrissaient déjà au concert ne se sont pas dissipés, et il me semble qu'un méchant démon me regarde par ses yeux. Que veut dire cela, mon père? Qu'est-ce qui a pu te changer ainsi tout à coup, pour que tu n'aimes plus ta Thérèse, pour que tu veuilles sa perte et que tu nies son bonheur?...

— Je ne veux pas être plus longtemps le jouet d'un fourbe! dit M. de Paradis d'un air sombre. Je ne veux pas que tout Vienne se rie de moi comme d'un homme crédule qui ajoute foi aux cures merveilleuses d'un charlatan! J'ai le courage enfin de confesser que nous avons été dupes, que Thérèse est toujours aveugle!

Un cri déchirant s'échappa des lèvres de Thérèse, et tout son corps trembla convulsivement.

(La fin au prochain numéro).

no  
du  
ser  
for  
de  
côt  
To  
le  
35  
plu  
opé  
fau  
frat  
vée  
bail  
Un  
sem  
plac  
Il n  
grit  
che  
pau  
ne  
Ton  
fém  
rend  
U  
fâch  
men  
du  
mais  
avait  
cours  
ses  
rich  
cette  
à ca  
nait  
bilio  
part  
reus  
repr  
men  
L  
tran  
qu'il  
des  
qui  
turn  
cufa  
mett  
effet  
appé  
mari  
sa fe  
avec  
il fut  
som  
des  
torpe  
arriv  
cher  
Il  
devin  
lade  
à la